

OMPI



MM/LD/WG/4/5 Corr.

ORIGINAL : anglais

DATE : 30 mai 2007

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

GRUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR LE DÉVELOPPEMENT JURIDIQUE DU SYSTÈME DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

Quatrième session
Genève, 30 mai – 1er juin 2007

CORRECTION APPORTÉE À LA CONTRIBUTION DU JAPON

Document établi par le Bureau international

Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a été informé par le Japon que le paragraphe 7 de l'annexe de sa contribution doit être libellé comme suit :

“7. Comme le montre le graphique 2-1, les demandes japonaises présentées à la Chine dans le cadre du système de Madrid n'ont représenté que 5% du nombre total des demandes présentées à la Chine.”

[Fin du document]

F